

## Extrait du registre des Délibérations

**Séance du 23 juillet 2024**

**Convocation : 18 juillet 2024 Date d'affichage : 18 juillet 2024**

Les membres du Conseil de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais se sont réunis l'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-trois juillet à dix-neuf heures à Serrières - salle des fêtes, sous la Présidence de M. Rémy MARTINOT.

Commune de <b>BOURGVILAIN</b> :	M. Gilles LAMETAIRIE
Commune de <b>LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE</b>	M. Philippe HILARION
Commune de <b>DOMPIERRE LES ORMES</b>	Mme Géraldine AURAY M. Marcel RENON
Commune de <b>GERMOLLES S/GROSNE</b>	M. Hervé JOSEPH
Commune de <b>MATOUR</b>	M. Thierry IGONNET M. Patrick CAGNIN
Commune de <b>MONTMELARD</b>	M. Jacques CHORIER
Commune de <b>NAVOUR S/GROSNE</b>	Mme Fabienne PRUNOT
Commune de <b>PIERRECLOS</b>	M. Rémy MARTINOT Mme Sylvie DUPONT M. Emmanuel ROUGEOT
Commune de <b>SAINT LEGER S/s LA BUSSIÈRE</b>	M. Pierre LAPALUS
Commune de <b>SAINT PIERRE LE VIEUX</b>	Mme Michèle DORIN
Commune de <b>SAINT POINT</b>	M. Pierre-Yves QUELIN
Commune de <b>SERRIERES</b>	M. Jean-Noël BERNARD
Commune de <b>TRAMAYES</b>	M. Michel MAYA M. Cécile CHUZEVILLE M. Damien THOMASSON
Commune de <b>TRAMBLY</b>	M. Bernard PERRIN
Commune de <b>TRIVY</b>	-
Commune de <b>VEROSVRES</b>	M. Éric MARTIN

Nombre de délégués en exercice : 25

Nombre de délégués présents : 21

Absents excusés : Mme Séverine DEBIEMME (Dompierre les Ormes), Mme Nathalie LAPALUS (Matour), M. Jean PIEBOURG (Navour sur Grosne), Mme Chantal WALLUT (Trivy)

Pouvoirs : Mme Nathalie LAPALUS à M. Patrick CAGNIN, Mme Chantal WALLUT à M. Rémy MARTINOT

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

**Secrétaire : Jean-Noël BERNARD**

Assistaient également les Conseillers suppléants suivants :

M. Jean-François LAPALUS (La Chapelle du Mont de France) – M. Gilles PARDON (Saint Léger sous la Bussière) - M. Alain BAMET (Saint Pierre le Vieux) – Mme Maud GAND (Saint-Point) - M. Christophe BALVAY (Trambly) – Mme Laurence GUILLOUX (Verosvres).

**Autorisation donnée au Président d'ester en justice dans  
l'instance introduite par Monsieur Yves TRIBOULET et  
consorts devant le tribunal administratif de Dijon**

REÇU EN PREFECTURE

le 26/07/2024

Application agréée E-legalite.com

DELIB 2024-45

Le Président informe du recours en annulation contre la décision de classement en zone agricole des parcelles A1766, A1765 et A1769 situées route de Milly à Pierreclos introduit par Maître DUBERSTEN en qualité de conseil de Mesdames Elodie et Cindy TRIBOULET et de Monsieur Yves TRIBOULET.

Considérant qu'il y a lieu de désigner un avocat pour représenter et défendre les intérêts de la Communauté de communes dans cette affaire, le Président propose au conseil communautaire de décider d'ester en justice et de désigner Maître ROBBE du cabinet SCP AXIENS Avocat afin de représenter et défendre les intérêts de la Communauté de communes en première instance et jusqu'à épuisement des voies de recours.

**Le Conseil de Communauté, oui l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** le Président à ester en justice auprès du tribunal administratif de Dijon dans la requête n° 24301,
- **DESIGNE** Maître ROBBE du cabinet SCP AXIENS Avocat pour défendre les intérêts de la Communauté de communes dans cette instance.

Fait le même jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Rémy MARTINOT



REÇU EN PREFECTURE

le 26/07/2024

Application agréée E-legalite.com

DELIB 2024-45